

Date de convocation : 03/07/2023
Nombre de Conseillers :
- en exercice : 11
- présents : 9
- votants : 11

Cadre d'emploi : C,
Grade : .Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- ancien effectif 0
- nouvel effectif 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire ; M. Antoine FOUAUX, 1^{er} adjoint ; M. Damien PHILIPPE, 2^{ème} adjoint ; M. Claude ANTHEAUME ; Mme Marcelle CHOISNARD ; Mr Antoine COTTIN ; Mme Sophie GIOT ; Mme Sandrine LELEGARD ; Mme Noëlle VIEL

Etaient absents non-excusés :

Mme Nathalie LEMANISSIER (pouvoir à Mme Sandrine LELEGARD)
Mme Laura LORET (pouvoir à Mme Sophie GIOT)

Mme Sophie GIOT a été élue secrétaire de séance.

Délibération pour la création du poste adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, en raison de l'avancement de grade de la secrétaire de mairie

• POUR LES FONCTIONNAIRES

↳ La création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, permanent à temps non complet à raison de 12h00 semaine.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/09/2023,

Filière : .Administratif,

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article(s) 6411

Il est également nécessaire de déterminer les ratios d'avancement de grade à savoir 100% pour le grade d'avancement d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Il a été voté ce qui suit :

11 voix pour
0 voix contre
0 abstention

La secrétaire de séance,

Sophie GIOT



Le Maire,

Catherine VIEL



Date de convocation : 03/07/2023
Nombre de Conseillers :
. en exercice : 11
. présents : 9
. votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire ; M. Antoine FOUAUX, 1^{er} adjoint ; M. Damien PHILIPPE, 2^{ème} adjoint ; M. Claude ANTHEAUME ; Mme Marcelle CHOISNARD ; Mr Antoine COTTIN ; Mme Sophie GIOT ; Mme Sandrine LELEGARD ; Mme Noëlle VIEL

Etaient absents non-excusés :

Mme Nathalie LEMANISSIER (pouvoir à Mme Sandrine LELEGARD)
Mme Laura LORET (pouvoir à Mme Sophie GIOT)

Mme Sophie GIOT a été élue secrétaire de séance.

Délibération pour l'achat d'un tracteur tondeuse

Le conseil municipal doit se prononcer pour l'achat d'un tracteur tondeuse.

Après étude des différents devis, les élus ont retenu celui concernant un tracteur tondeuse neuf SARP M125HST chez l'entreprise TRAVERS MOTOCULTURE pour un montant de 2559 € TTC.

Mme le Maire est autorisée à engager cette dépense et à signer tous les documents relatifs à cet achat

Il a été voté ce qui suit :

11 voix pour
0 voix contre
0 abstention

La secrétaire de séance,

Sophie GIOT



Le Maire,
Catherine VIEL



Date de convocation : 03/07/2023
Nombre de Conseillers :
. en exercice : 11
. présents : 9
. votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire ; M. Antoine FOUAUX, 1^{er} adjoint ; M. Damien PHILIPPE, 2^{ème} adjoint ; M. Claude ANTHEAUME ; Mme Marcelle CHOISNARD ; Mr Antoine COTTIN ; Mme Sophie GIOT ; Mme Sandrine LELEGARD ; Mme Noëlle VIEL

Etaient absents non-excusés :

Mme Nathalie LEMANISSIER (pouvoir à Mme Sandrine LELEGARD)
Mme Laura LORET (pouvoir à Mme Sophie GIOT)

Mme Sophie GIOT a été élue secrétaire de séance.

Délibération pour la réparation de matériels techniques

Le conseil municipal doit se prononcer au sujet de la réparation des matériels techniques.

Après une prise en compte de la ligne budgétaire prévue à cet effet, il a été décidé d'autoriser Mme Le Maire à engager des dépenses sur ce poste à hauteur de 1000€.

Il a été voté ce qui suit :

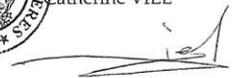
11 voix pour
0 voix contre
0 abstention

La secrétaire de séance,

Sophie GIOT



Le Maire,
Catherine VIEL



Date de convocation : 03/07/2023
Nombre de Conseillers :
. en exercice : 11
. présents : 9
. votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire ; M. Antoine FOUAUX, 1^{er} adjoint ; M. Damien PHILIPPE, 2^{ème} adjoint ; M. Claude ANTHEAUME ; Mme Marcelle CHOISNARD ; Mr Antoine COTTIN ; Mme Sophie GIOT ; Mme Sandrine LELEGARD ; Mme Noëlle VIEL

Etaient absents non-excusés :

Mme Nathalie LEMANISSIER (pouvoir à Mme Sandrine LELEGARD)
Mme Laura LORET (pouvoir à Mme Sophie GIOT)

Mme Sophie GIOT a été élue secrétaire de séance.

Délibération pour l'achat de matériels pour l'employé communal

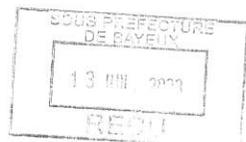
Le conseil municipal doit se prononcer pour l'achat de matériels pour l'employé communal.

Après une prise en compte de la ligne budgétaire prévue à cet effet, il a été décidé d'autoriser Mme Le Maire à engager des dépenses sur ce poste à hauteur de 1000€.

Il a été voté ce qui suit :

11 voix pour
0 voix contre
0 abstention

La secrétaire de séance,
Sophie GIOT



Le Maire,
Catherine VIEL



Date de convocation : 03/07/2023
Nombre de Conseillers :
. en exercice : 11
. présents : 9
. votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire ; M. Antoine FOUAUX, 1^{er} adjoint ; M. Damien PHILIPPE, 2^{ème} adjoint ; M. Claude ANTHEAUME ; Mme Marcelle CHOISNARD ; Mr Antoine COTTIN ; Mme Sophie GIOT ; Mme Sandrine LELEGARD ; Mme Noëlle VIEL

Etaient absents non-excusés :

Mme Nathalie LEMANISSIER (pouvoir à Mme Sandrine LELEGARD)
Mme Laura LORET (pouvoir à Mme Sophie GIOT)

Mme Sophie GIOT a été élue secrétaire de séance.

Délibération pour l'entretien de la salle des fêtes

Le conseil municipal doit se prononcer pour l'achat de matériels et produits d'entretien de la salle des fêtes.

Après échange entre les élus, il est convenu l'achat de vaisselle pour remplacer celle cassée (assiettes, verres), l'achat d'une grille pour le lave-vaisselle, l'achat de produits d'entretien, ainsi que l'achat de peinture pour repeindre les murs intérieurs de la salle des fêtes.

Mme le Maire est autorisée à effectuer ces dépenses pour l'entretien de la salle des fêtes

Il a été voté ce qui suit :

11 voix pour
0 voix contre
0 abstention

La secrétaire de séance,
Sophie GIOT



Le Maire,
Catherine VIEL



Date de convocation : 03/07/2023
Nombre de Conseillers :
- en exercice : 11
- présents : 9
- votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire ; M. Antoine FOUAUX, 1^{er} adjoint ; M. Damien PHILIPPE, 2^{ème} adjoint ; M. Claude ANTHEAUME ; Mme Marcelle CHOISNARD ; Mr Antoine COTTIN ; Mme Sophie GIOT ; Mme Sandrine LELEGARD ; Mme Noëlle VIEL

Etaient absents non-excusés :

Mme Nathalie LEMANISSIER (pouvoir à Mme Sandrine LELEGARD)
Mme Laura LORET (pouvoir à Mme Sophie GIOT)

Mme Sophie GIOT a été élue secrétaire de séance.

Délibération pour l'entretien des chemins communaux et marais

Le conseil municipal doit se prononcer concernant l'entretien des chemins communaux et marais.

Après débat, sans autre prestataire présenté par Mme Le Maire, et du fait du besoin urgent d'intervention, Mr TOQUET Régis poursuivra l'entretien pour le moment.

Il a été voté ce qui suit :

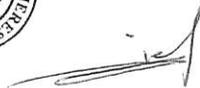
11 voix pour
0 voix contre
0 abstention

La secrétaire de séance,

Sophie GIOT



Le Maire,
Catherine VIEL



Date de convocation : 03/07/2023
Nombre de Conseillers :
- en exercice : 11
- présents : 9
- votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire ; M. Antoine FOUAUX, 1^{er} adjoint ; M. Damien PHILIPPE, 2^{ème} adjoint ; M. Claude ANTHEAUME ; Mme Marcelle CHOISNARD ; Mr Antoine COTTIN ; Mme Sophie GIOT ; Mme Sandrine LELEGARD ; Mme Noëlle VIEL

Etaient absents non-excusés :

Mme Nathalie LEMANISSIER (pouvoir à Mme Sandrine LELEGARD)
Mme Laura LORET (pouvoir à Mme Sophie GIOT)

Mme Sophie GIOT a été élue secrétaire de séance.

Délibération pour la désignation d'un huissier de justice

Le conseil municipal doit se prononcer pour la désignation d'un huissier de justice concernant le recouvrement d'impayés.

Seule l'étude SCP BAUDUIN-RIVALS, située au Molay-Littry, a été présentée ce jour.

Le conseil décide donc de mandater l'étude SCP BAUDUIN-RIVALS pour les dossiers :

Il a été voté ce qui suit :

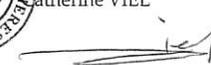
11 voix pour
0 voix contre
0 abstention

La secrétaire de séance,

Sophie GIOT



Le Maire,
Catherine VIEL



Date de convocation : 03/07/2023
Nombre de Conseillers :
. en exercice : 11
. présents : 9
. votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire ; M. Antoine FOUAUX, 1^{er} adjoint ; M. Damien PHILIPPE, 2^{ème} adjoint ; M. Claude ANTHEAUME ; Mme Marcelle CHOISNARD ; Mr Antoine COTTIN ; Mme Sophie GIOT ; Mme Sandrine LELEGARD ; Mme Noëlle VIEL

Etaient absents non-excusés :

Mme Nathalie LEMANISSIER (pouvoir à Mme Sandrine LELEGARD)
Mme Laura LORET (pouvoir à Mme Sophie GIOT)

Mme Sophie GIOT a été élue secrétaire de séance.

Délibération pour achat pour réceptions diverses

Le conseil municipal doit se prononcer pour des achats concernant diverses réceptions.

A l'occasion de la représentation de la pièce Richard III au château de Colombières, un pot sera offert par la municipalité.

Il a été proposé la somme de 250€, Mme Le Maire demande aux élus de passer au vote .

Mme le Maire est autorisée à engager la somme de 250 € pour la réception de la pièce Richard III

Il a été voté ce qui suit :

11 voix pour
0 voix contre
0 abstention

La secrétaire de séance,
Sophie GIOT



Le Maire,
Catherine VIEL

Date de convocation : 03/07/2023
Nombre de Conseillers :
. en exercice : 11
. présents : 9
. votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire ; M. Antoine FOUAUX, 1^{er} adjoint ; M. Damien PHILIPPE, 2^{ème} adjoint ; M. Claude ANTHEAUME ; Mme Marcelle CHOISNARD ; Mr Antoine COTTIN ; Mme Sophie GIOT ; Mme Sandrine LELEGARD ; Mme Noëlle VIEL

Etaient absents non-excusés :

Mme Nathalie LEMANISSIER (pouvoir à Mme Sandrine LELEGARD)
Mme Laura LORET (pouvoir à Mme Sophie GIOT)

Mme Sophie GIOT a été élue secrétaire de séance.

Délibération pour l'achat de plaques de rue et installation

Le conseil municipal doit se prononcer pour l'achat de plaques de rue et leur installation.

Plusieurs devis ont été présentés, avec ou sans pose. Les élus ont retenu celui de l'entreprise SELF SIGNAL SIGNALISATION pour un montant de 6325,38€ TTC, pose comprise.

Madame le maire est autorisée à engager cette dépense.

Il a été voté ce qui suit :

11 voix pour
0 voix contre
0 abstention

La secrétaire de séance,
Sophie GIOT



Le Maire,
Catherine VIEL